

**Bulletin d'adhésion à
l'Union Syndicale de la
Psychiatrie**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

Adhère à l'U.S.P.

200 €

100 € (1^{ère} adhésion)

300 € (adhésion de soutien)

ARGUMENT

Franchise : liberté, exonération, sincérité

Solidarité : dépendance réciproque, obligation

Franchement, pourquoi hésiter ? Pourquoi épiloguer sur le sens des mots ? Laissons-nous donc guider par le bon sens, la chose la mieux partagée du monde et, à ce train de mesures, sans doute la dernière...

Renseignements sur le congrès :

- au siège de l'U.S.P.
52 rue de Gallieni 92240 Malakoff
Tél. : 01 46 57 85 85
Fax : 01 46 57 08 60
Mail : uspsy@free.fr

- Et auprès d'Anne Michel
Tél : 06 80 73 14 39

**23^{ème} Congrès annuel
de
l'Union Syndicale
de la Psychiatrie**

PARIS
28, 29 et 30 mars 2008

EN TOUTE FRANCHISE
**De la déconstruction
des solidarités**

Lieu du congrès :

L'ENTREPOT
7 et 9 rue Francis de Pressensé
75014 Paris
01 45 40 07 51
lentrepot@lentrepot.fr

L'U.S.P.

- Syndicat de la psychiatrie

L'Union Syndicale de la Psychiatrie propose une réflexion et une intervention critique dans le champ de la santé mentale.

- Syndicat des psychiatres

L'U.S.P., ouverte à tous les psychiatres et psychiatries en formation, d'exercice public, privé ou associatif, défend leurs intérêts moraux et matériels, dans le respect des principes d'éthique qui nous fondent, et non dans une orientation simplement corporatiste.

- L'USP est membre de l'Union Syndicale de la Médecine
- L'USP est membre du CASP (Comité d'action Syndicale de la Psychiatrie) comprenant le SPH, le SPF, le SNPP, le SUP et le syndicat des psychiatres salariés.
- L'USP est membre de la Confédération des Praticiens Hospitaliers, fondée en 2005, pour défendre le service public hospitalier.
- L'USP adhère au CEDEP (Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie).
- L'USP est membre d'Attac, et de la Convergence nationale de défense et de développement des services publics
- L'USP a publié en l'an 2000 le Manifeste pour une Refondation de la psychiatrie (Fragments I) disponible au secrétariat pour 7,70 €.

PRATIQUES DE LA FOLIE

Depuis le début des années 90, l'association scientifique de l'U. S. P. *Pratiques de la Folie* propose une réflexion et anime un débat public sur les enjeux des pratiques que suscite la folie dans notre société, à partir de la conviction que la folie n'est pas une question close, quelles que soient les promesses ambiguës de la modernité. *Pratiques de la Folie* est ouverte à toute personne intéressée par son questionnement.

Séminaire 2007/08 : Parole, vérité, politique

Le CEDEP www.vvvgg.be/CEDEP

Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie, créé en 1989 par des psychiatres, des juristes, des chercheurs, des associations d'usagers de Santé Mentale, des familles et des professionnels de la psychiatrie, est un cadre pour une réflexion critique, ouverte, plurielle mais aussi pour une action publique, en encourageant des partenariats au niveau européen.

PROGRAMME

Vendredi 28 mars

- 9 heures à 12 heures

- rapport d'activité
- rapport moral
- rapport de trésorerie

- 14 heures à 17 heures

Etat de la psychiatrie/Etat des psychiatres

Débat public :

**JUGER LES FOUS ?
Imputabilité, responsabilité, culpabilité,
punissabilité...**

USP – CEDEP – PLF

**A l'amphi de la CMME, Hôpital Saint-Anne, 100
rue de la Santé, 75014 Paris
à 21 heures**

Samedi 29 mars

- 9 heures à 12 heures

Sécurité sociale

14 heures à 17 heures

Sécurité antisociale

Dimanche 30 mars

10 heures à 13 heures

- Vote des motions
- Elections au Conseil National

INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

S'inscrit au Congrès de l'USP à Paris

Bulletin à renvoyer à :

U.S.P.

52 rue Gallieni - 92240 MALAKOFF

Tél : 01 46 57 85 85

Fax : 01 46 57 08 60

Mail : uspsy@free.fr

www.uspsy.fr

Avec un chèque de 120 € (L'inscription au congrès comprend les prix des repas du midi pour vendredi et samedi, ainsi que l'entrée au débat du vendredi soir).

Samedi soir : dîner au restaurant (sur inscription payante)